

Programme de formation

Intitulé de la formation : LES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE DE PERSONNE (conformément à la DDA entrée en vigueur le 23 février 2019)

FORMATEUR : professionnel de l'assurance

Objectifs du module :

- ✓ Identifier le système de protection sociale en France.
- ✓ Connaître la couverture pour un salarié et un TNS en activité.
- ✓ Appréhender les droits à la retraite pour les salariés.
- ✓ Caractériser les différentes réglementations concernant les assurances de personnes (particulier, professionnel,...)

Public et pré requis :

Salariés d'assurance, de mutuelle, d'immobilier faisant la gestion des sinistres, agents, courtiers, intermédiaires d'assurances, et gestionnaires de contrats d'assurances

Modalités techniques et pédagogiques :

- ✓ Supports et matériels utilisés : Outils informatiques et/ou diaporama
- ✓ Documents remis : Dossier pédagogique
- ✓ Intervenant : Professionnel de l'assurance

Suivi et évaluation :

Modalités de suivi : Evaluation des compétences

Modalités d'évaluation : Questionnaire d'évaluation de la formation

Modalités de déroulement :

Durée : 15 heures

Date : nous contacter

Lieu : CFP Montplaisir

Prix : 600 €

Contenu détaillé et séquencé de l'action :

- **Présentation du système de protection sociale français et de ses évolutions**
 - Organisation et fonctionnement de la Sécurité sociale
- **Quelle couverture pour un salarié et un TNS en maladie, maternité, invalidité, AT/MP, décès ?**
 - Les prestations servies par le régime d'assurance maladie
 - Les prestations servies par les régimes complémentaires
 - Les obligations d'assurances
 - Les assurances facultatives
 - L'environnement juridique commun aux assurances de personnes
 - le principe forfaitaire/indemnitaire
 - les règles de commercialisation
 - les règles en matière de conseil et d'information : DDA 1 et DDA 2
 - Les règles fiscales et sociales
 - actualité juridique en matière de droit du travail
 - traitement social de faveur
- **Quels droits à retraite pour un salarié et un TNS ?**
 - Les pensions de retraite servies par les régimes obligatoires
 - Les régimes de retraite supplémentaire
- **Les règles spécifiques aux différentes assurances de personnes**
 - Les solutions individuelles
 - L'assurance décès
 - L'assurance en cas de vie
 - L'assurance dépendance
 - L'Indemnité de Fin de Carrière (IFC)
 - Les tables de mortalité
 - Les causes de décès
 - L'étude des tables de mortalités : TH et TF